



COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 02 Avril 2024

Présents : M. GILLES (Président), Mmes GUEGAN, NICOLAS (par téléphone)

Excusé : M. RANC

SECTEUR CHAMPIONNAT

A tous les clubs ayant des rencontres en retard ces rencontres seront programmées le 01 Mai 2024, sauf GORDES / BOULBON le 08/05

D1 :

Les rencontres **N° 26501441 : MAILLANE / CAMARET** du 07/04 et **N° 26501454 : MAILLANE / BOULBON** du 21/04 se joueront au Complexe Sportif de ST MARTIN DE CRAU à 15h.

D2 :

Le match **N° 26501716 : SORGUES ESP / CAVAILLON ARC** du 10/03 se jouera le 10/04 à 20h00

D3 :

Le match **N° 26501907 : MONTEUX O. / LES MINOTS DU VASIO** est maintenu au 03/04 à 20h00.

Le match **N° 26502443 : MAILLANE SDE / CAUMONT** du 07/04 et **N° 26502456 : MAILLANE SDE / BOULBON** du 21/04 se joueront à 15h00.

Le match **N° 26502069 : LAPALUD / DENTELLES** du 10/03 se jouera le 10/04 à 20h00.

D4 :

Le match **N° 26539325 : AVIGNON AC / MJCV BOLLENE** du 07/04 se jouera à 13h00.

Le match **N°26505210 : LES VIGNERES / ST JEAN DU GRES** du 14/04 se jouera à 12h30.

Le match **N° 26505204 : GADAGNE / PERTUIS USR** du 07/04 se jouera au stade Bourdis au Thor à 11h.

SECTEUR COUPE

COUPE ULYSSE FABRE :

Le match **O. DE BARBENTANE 2 / GADAGNE SC 1** et **DENTELLES / ST DIDIER PERNES** non jouées le 31/03 devront se jouer avant le 16/04, jour de tirage des ½ Finales et remise des Maillots aux finaliste, tirage avec le Conseil Départemental.

COUPE ROUMAGOUX :

La rencontre de 1/2 Finale opposant **RC PROVENCE** ou **CHEVAL BLANC FC 1** ou **AUREILLE FC** devra se jouer en semaine avant le 18/04.